



N°42

Octobre 2018

Outarvillois flash mensuel

Octobre ROSE

Directeur de la publication : Michel CHAMBRIN - Responsable de la publication : Sylvain NAUDET
Mairie d'Outarville 9 avenue d'Arconville 45480 OUTARVILLE 02 38 39 50 19
Courriel : mairie.outarville@gmail.com Site internet : www.mairie-outarville.fr
[mairiedoutarville](https://www.facebook.com/mairiedoutarville)

Infos pratiques

Relais d'Assistantes Maternelles Place du Vieux Marché

Temps collectifs d'Octobre de 9h30 à 11h30 les vendredis

- Le 5 : Jeux sensoriels
- Le 12: Semaine du goût
- le 19 : Motricité et cache-cache
- le 26 : Activités d'automne

. Inscription 48 heures à l'avance
: 02 38 39 14 75.



AVIS A LA POPULATION 11 Novembre – Préparatifs.

Dans le cadre de la commémoration de la guerre 14-18 l'association des Anciens Combattants organise une exposition à Teillay-le-Gaudin composée notamment des documents de l'époque (sur le front mais aussi sur le village). Si vous avez des trésors de la Grande Guerre merci de prendre contact avec Myriam Bertheau au 02 38 39 52 59.



- Conciliateur de justice -

Vendredi 5 octobre de 9h30 à 12h00. Prendre rendez-vous au préalable à la mairie.



- Pôle-Emploi -

Recrutement le Mardi 2 octobre de 9h30 à 12h00 à la salle des fêtes



-Repas du club des anciens-

Coq au vin Dimanche 14 octobre à 12h30. Réservation au 06 87 97 97 47 25.00€ par personne



-Ecole Buissonnière-

Samedi 27 octobre. Venez fêter Halloween de 14h à 17h. (Gouter et 6 jeux). Inscription jusqu'au 19/10 au 06 11 61 33 99. Participation de 3€. Rendez-vous salle des fêtes.



Pour toujours mieux vous informer et vous alerter. La mairie a le plaisir de vous offrir l'application PanneauPocket. Simple et gratuit, il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre mobile en recherchant PanneauPocket sur App Store ou Google Play.

Dates à retenir

Rappel

Lutte contre le Bruit : Un arrêté municipal en date du 25 septembre 2003 réglemente les jours et horaires pendant lesquels certaines activités bruyantes de bricolage ou de jardinage sont autorisées :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h.
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Chemins ruraux : il est expressément défendu :

- De faire circuler des catégories de véhicules dont l'usage a été interdit par arrêté du maire.
- De labourer ou de cultiver le sol des chemins ruraux dans les emprises de ces chemins et de leurs dépendances.
- De détériorer les accotements ainsi que les marques indicatives de leurs limites.
- De désherber tant mécaniquement que chimiquement les chemins ruraux.
- De déposer sur ces chemins des objets ou produits divers susceptibles de porter atteinte à la sécurité de la circulation.

Il convient par ailleurs de noter que le Code Rural pose l'interdiction de nuire aux chaussées des chemins ruraux et à leurs dépendances ou de compromettre la sécurité ou la commodité de la circulation sur ces voies.

**BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE**

Bientôt 16 ans ? Pensez à vous faire recenser en vous rapprochant de la mairie de votre domicile.

Prochain numéro de novembre : Adressez-nous vos publications avant le 15 octobre.

Divers

Association Choré'Arts :



Dimanche 21 octobre, initiation au Tango argentin de 15h à 18h à la salle des associations

Une dame est seule et attend un partenaire de danse, messieurs n'hésitez pas à vous renseigner au 06.30.29.02.48

Chaque lundi soir de 18h à 19h, nouveau cours "Posture Ballet" ouvert aux adolescents et aux adultes pour découverte de la danse classique (approche diffère d'un cours traditionnel)

Cours d'essai gratuit possible, inscription au 06.30.19.02.48

Salon des Séniors



Mardi 9 octobre de 9h30 à 17h à la salle des fêtes de Pithiviers-le-Vieil. Ateliers/conférences

Octobre ROSE

Le mois d'octobre est celui de la sensibilisation au dépistage du cancer du sein

Jeudi 18 octobre

Conférence/ Débat suivi d'une marche. Cinéma de pithiviers 26 mail Ouest ouverture à 17h30, conférence à 19h00.